



PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE 4 mai 2026

COMMUNE DE ROMANS DEUX-SEVRES

L'an deux mille vingt-six, le 4 mai à 20 heures 30, s'est réuni le conseil municipal de la Commune de ROMANS.

Date de la convocation : 27 avril 2026

Présents : BAUDU Eric, BORDAGE Simon, FOUBERT Stéphane, GAUTRON Renaud, GUYONNET Patrick, JOLLIT Daniel, KAMANGO OLOMBI GUÉRIN Jennifer, MORIN Marc, MEZIANI Mélissa, PELISSON Céline, QUEIROS Alexandre, QUEIROS Camille, SUIRE Valérie, TRUTET Loetitia, WARNET Louise.

Absents excusés : Néant

Quorum : Oui

Secrétaire de séance : Loetitia TRUTET

Ordre du jour

- 1- Désignation référent Sécurité et correspond Défense
- 2- Désignation délégués CCID 2026 2032
- 3- Désignation 1 Conseiller pour la Commission de Contrôle Election
- 4- Inscription dans les commissions communales
- 5- Pour information Election au SDIS

Questions diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider le Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 13 avril 2026.

Délibération :

Session ordinaire

1 – Désignation d'un référent sécurité et Correspond Défense

Suite au renouvellement général du Conseil Municipal, Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner un référent sécurité appelé aussi « correspond défense » qui sera en lien avec la délégation militaire départemental des Deux-Sèvres.

Le Conseil Municipal est invité à désigner 1 délégué : Stéphane FOUBERT est volontaire.

2- Désignation des Commissaires Titulaires et Suppléants de la Commission Communale des Impôts directs

Monsieur le Maire explique qu'à l'issue des dernières élections municipales, il convient de mettre ne place une nouvelle commission.

Le rôle de cette commission est donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensées par l'administration fiscale.

Elle se compose ainsi :

Le Maire Président et 6 commissaires titulaires.

Il convient donc de désigner 6 commissaires titulaires et 6 suppléants

Titulaires : Loetitia TRUTET, Éric BAUDU, Mélissa MEZIANI, Alexandre QUEIROS, Louise WARNET, Céline PELISSON

Suppléants : Jennifer KAMANGO OLOMBI GUERIN, Simon BORDAGE, Camille QUEIROS, Renaud GAUTRON, Patrick GUYONNET, Valérie SUIRE

POUR INFORMATION IL FALLAIT PROPOSER 24 NOMS LE CENTRE DES IMPOTS FONCIER DE NIORT SELECTIONNERA 6 TITULAIRES ET 6 SUPPLEANTS

POINT REMIS A L'ORDRE DU JOUR DU CM DU 5/6

3- Désignation d'un conseiller pour la commission de contrôle Election

Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus et moins de 1000 hab., la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal.

Donc la composition de la commission à Romans est la suivante (Composition réduite) :

1 conseiller municipal, 1 délégué du tribunal judiciaire (Claudie LIZOT) et 1 délégué du l'administration (Micheline FOURNIER-CHAMBON).

Il convient donc de désigner 1 conseiller municipal, Marc MORIN est désigné par le Conseil Municipal

4 – Commissions communales

Ci-joint Tableau des commissions

5-Information sur les élections au SDIS

Les élections au SDIS concernent que le Maire pas de délibération

6- Questions diverses

- Monsieur le maire informe que le prochain conseil sera le vendredi 5 juin pour désigner les délégués pour élections sénatoriales (élection sénatoriale le 27 septembre prochain).

Il explique également que le téléphone et internet fonctionne à l'école grâce à l'intervention d'AIPC.

Un point est également fait sur les résultats des mesures RADON effectués à l'école. Le taux est un peu élevé du côté maternelle. Simon BORDAGE explique que l'entreprise ATC a fait un diagnostic sur la problématique du radon à l'école, elle préconise de changer les blocs VMC et de refaire des mesures en octobre.

- Patrick GUYONNET propose à la commune de récupérer 12 barrières « Heras » il faudra aller les chercher le mercredi 13 mai.

- Renaud GAUTRON signale que quand les PATA ont été fait il n'y a pas eu de panneaux de signalisation ...

Four à Pain : le toit est découvert, il reste à consolider les murs, mettre du sable et découvrir la voûte. Il faudra faire livrer 4m3 de sables bleus.

Prochain chantier les 23 mai.

- Stéphane FOUBERT explique qu'il y a des problèmes d'incivilités entre les parents et les habitants du lotissement. Mettre cette allée en voie piéton ?

La soirée pizza a été une belle réussite.

Vitesse sur la RD 124 proposer un aménagement au Conseil Départemental ? l'année dernière un courrier a été fait pour sécuriser le virage avant l'Erable le CD79 n'a pas voulu mettre de chicane seul un panneau de signalisation a été posé...

Réunir la commission Voirie pour faire un point sur les routes communales.

Matériel de la commune : tondeuse, tracteur plan d'investissement sur le mandat ???

Pour l'apéro concert, le comité des fêtes emprunte une scène à la commune de La Crèche, peut-être faudrait il prévoir l'achat d'une scène mobile à voir avec les associations.

Manque de rangement pour le matériel des associations prévoir un agrandissement du local de stockage !

- Camille QUEIROS explique qu'elle est bénévole dans l'association La Croisée des Villages Espace de Vie Sociale.

Pour le circuit de la Pie Grièche de 3 km, les services techniques ont installé le 1er panneau, les autres seront installés le 12 juin, inauguration par les enfants de l'école. L'inauguration en présence des parents d'élèves aura lieu le 16 juin à partir de 18h30 pour la rando suivie du verre de l'amitié à 20h,

- Alexandre QUEIROS rappelle également qu'il faut finaliser les 3 circuits de randonnée.

- Jennifer KAMANGO OLOMBI GUERIN demande si la commune peut remettre un panneau « La Règle » au carrefour du Lineau.

- Éric BAUDU demande si le devis de l'entreprise VALENTIN a été validé car un autre devis de l'entreprise 2RJ pour la même prestation est plus avantageuse. Prochain conseil municipal

- Laetitia TRUTET demande d'aide de la micro-crèche de Ste Néomaye pour l'achat de turbulettes validé (104€)

Pour le 8 mai rendez-vous à 11h

Fin de séance à 22h35